



Avenant numéro 1 Avis de Course

Régates de « Coupe d'Armorique »

Dates : 17-18 juillet 2022

Zone : Manche

Organisateur : Yacht Club Classique

Grade : 5A

Les paragraphes suivants sont modifiés comme suit :

4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux Yachts Classiques Classes 1, 2, 3 du CCMA ayant un certificat valide de la « Jauge Classique - Classic Handicap » (JCH) ainsi qu'aux bateaux participants à la Classic Channel Regatta 2022, avec un équipage minimum de 2 personnes.

5 DROITS A PAYER

Les droits requis devant être réglés à l'inscription en ligne sont les suivants :

| Pour le bateau | Tarif | Tarif préférentiel membres du YCC | Tarif « Early Birds » membres du YCC inscrits avant le 1er juin 2022 |
|---|-------|--------------------------------------|--|
| Coupe Armorique seule | 200€ | 150€ | 120€ |
| Coupe Armorique et Coupe des 2 phares | 290€ | 240€ | 220€ |

Ce tarif comprend la place au port de :

- Paimpol du 13 juillet 2022 au jour de départ de la course ;
- La Rochelle du jour d'arrivée au 30 juillet 2022 pour les participants à la Coupe des 2 Phares.
- **La Rochelle du jour d'arrivée au 6 août 2022 pour les bateaux ayant participé aux trois régates Dartmouth – Paimpol – Camaret – La Rochelle**